

# La mémoire et l'oubli dans l'univers de l'archive totale.

Par Madeleine Pastinelli. Le 19 February 2009

Alors que dans un premier temps du développement des technologies de communication électronique, ce sont d'abord les potentialités de contraction du temps et de l'espace de celles-ci qui ont retenu toute l'attention, depuis quelques années, on s'intéresse aussi de plus en plus aux possibilités d'enregistrement et de conservation que supposent ces technologies et aux enjeux — plus subtils mais non moins importants — qui découlent de telles possibilités.[1] Si pour plusieurs, à l'origine de grands chantiers de recueil et de diffusion en ligne des mémoires individuelles et collectives (par exemple Community Memory et Civis Memoria) ces possibilités d'enregistrement apparaissent d'abord comme le point de départ de la création de mémoires « nouveau genre », qui juxtaposent des expériences et souvenirs qui, autrement, auraient été condamnés à l'oubli, pour d'autres (notamment Turkle 2004, Virilio 2004, Ferraris 2006), les dispositifs en question sont plutôt envisagés comme les vecteurs d'une singulière transformation des rapports du présent au passé, voire d'une modification en profondeur de l'expérience sociale.

En effet, comme le souligne Ferraris (2006) dans son *Ontologie du téléphone mobile*, toute donnée qui transite par voie numérique est aussi d'abord et avant tout une donnée enregistrable et le plus souvent, voire de plus en plus fréquemment, une donnée qui est effectivement enregistrée et conservée. Et, comme le remarque encore le philosophe italien, dans le monde social, une interaction inscrite puis conservée sur un support sous forme d'empreintes et de traces n'est pas du même ordre qu'une parole qu'on oublie ou que son souvenir, toujours susceptible de devenir confus avec le temps et donc, aussi, d'être matière à discussion. Réfléchissant aux usages qui sont faits du téléphone mobile, Ferraris, après avoir soutenu qu'il n'était pas tant une machine à parler mais bien plutôt une machine à écrire et après avoir expliqué que la fonction première de l'écriture n'était pas de communiquer mais bien d'enregistrer, développe une réflexion qui nous donne à imaginer ce que sont les enjeux de cette production constante d'enregistrement de larges pans des interactions et de l'activité quotidienne la plus triviale des individus. Sans remettre en cause la pertinence et l'indiscutable originalité du propos de Ferraris, on peut cependant remarquer que cette ontologie du mobile qu'il met au jour est sans aucun doute et depuis déjà un bon moment l'objet d'une connaissance de nature bien pratique pour bon nombre d'utilisateurs des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ntic). On pense en effet ici plus particulièrement à tous ceux que les aléas de la vie sociale ont déjà amenés à regretter amèrement l'époque encore récente où les échanges les plus triviaux qui transitaient désormais par courriel ou

---

par sms ne laissent pas de traces, sinon qu'un souvenir et qu'une parole qu'on pouvait toujours questionner, reformuler ou remettre en cause.

Certes, la production d'archives et d'enregistrement n'est pas née du numérique et la fabuleuse multiplication des archives dans le monde occidental est bien antérieure à la naissance des réseaux informatiques. Les historiens et philosophes de l'histoire, distinguant histoire et mémoire, s'interrogent d'ailleurs depuis plusieurs années devant le développement de ce que François Hartog (2003) a appelé le « présentisme », ce régime d'historicité dans lequel l'horizon d'attente perd du terrain au profit du présent, alors que le présent qui advient apparaît désormais de plus en plus comme le passé d'un futur qui est déjà en train (ou sur le point) d'advenir. Ce singulier rapport au temps se traduit par la multiplication des efforts visant à conserver l'empreinte de ce présent devenu histoire, ce qui se produit, paradoxalement, au moment même où on n'hésite plus à substituer le témoin à l'historien (Hartog, 2000), avec l'espoir de trouver dans la mémoire et l'expérience subjective de l'événement un surcroît d'authenticité qui semble faire défaut autant à la version objective du passé produite par l'historien qu'à celle qui est mise à plat dans les archives (voir aussi Todorov 1995). En somme, alors même que le présent est pensé et traité comme relevant de l'histoire et qu'on s'applique donc à l'enregistrer pour en conserver les traces, celles-ci se trouvent simultanément mises en concurrence avec la mémoire.

Le contexte des communications électroniques, dans lequel tout est susceptible d'être l'objet d'un enregistrement, pose d'une manière véritablement caricaturale le problème de la tension entre l'archive, qui permet de reconstituer le passé avec exactitude, et l'oubli, sans lequel il devient impossible de constituer un souvenir qui fasse sens au présent et puisse être l'objet d'une narration. Dans un sens très proche du présentisme d'Hartog, Virilio (2004) attribue d'ailleurs aux nouvelles technologies l'émergence d'une « mémoire *live* », qui est celle de l'instant immédiat s'archivant et se donnant comme son propre objet, de telle sorte que « l'instant présent au lieu de disparaître comme dans la réalité se dilate ».

Au lieu d'aborder sous un angle exclusivement théorique les enjeux du rapport au temps qu'impliquerait l'hypothétique émergence d'un monde de l'« archive totale », je me propose ici de faire état, sous le mode de l'ethnographie, des rapports entre l'archive et la mémoire dans l'univers singulier d'une communauté de bavardage d'*Internet Relay Chat* (irc). Mon analyse s'appuie sur des observations et une série d'entrevues individuelles menées entre 2001 et 2004 dans le cadre de ma thèse de doctorat en ethnologie. La recherche a été menée dans l'univers d'internautes québécois qui socialisent depuis plusieurs années dans un même canal de bavardage.[2] Dans cet espace électronique, chacun seul de leur côté, les internautes (entre cent cinquante et deux cents habitués de l'endroit) ont appris, au fil des heures et des mois passés en ligne, à se reconnaître, et nombreux sont ceux qui y reviennent quotidiennement, habituellement en soirée (on y échange en temps réel, synchroniquement), afin de retrouver les autres, toujours les mêmes ou presque, comme ailleurs d'autres ont l'habitude de passer leur temps libre à socialiser au café ou au bistro. On y parle de tout et de rien, on se raconte, on rêve de ses prochaines vacances, on finit par s'engager dans des liens, on fait alliance avec l'un ou l'autre qui nous est plus sympathique pour faire front commun contre ce nouveau venu qui semble faire comme s'il était chez lui, alors qu'il ne fréquente le canal de *chat* que depuis quelques semaines et qu'on y est soi-même régulièrement depuis plusieurs années. Bref, on y inscrit une partie de son existence et on y fait pour l'essentiel le même genre de choses que dans bien d'autres espaces de sociabilité. Évidemment, un tel contexte diffère du bistro notamment du fait qu'il implique une forme de présence à distance et d'absence des corps. Mais il m'apparaît également, et peut-être plus encore, singulier en ce qu'il implique, par l'entremise de la technique, un enregistrement et une conservation systématiques de tous les

---

échanges, donc de tous les événements de la vie sociale de l'endroit. Si un tel terrain ne saurait *a priori* être considéré comme représentatif de ce qui se joue ailleurs, celui-ci permet à tout le moins d'éclairer l'une des variantes de ce que deviennent les manières de faire et les modes de négociation des temporalités et des liens dès lors que le recours à la technologie permet une conservation systématique des interactions passées. Les lignes qui suivent servent en somme d'abord à rendre intelligible un singulier rapport au passé dans lequel l'archive numérique occupe une place et joue un rôle en fin de compte assez différents de ceux qu'on aurait pu croire être les siens.

## Les usages intimes de l'archive.

De prime abord, si on peut aisément comprendre ce qui pousse les uns et les autres à vouloir conserver l'enregistrement de certaines de leurs conversations qui sont pour eux significatives à un titre ou à un autre (de la même manière qu'on peut conserver précieusement certains courriers électroniques), on peut en revanche être surpris de constater qu'une très forte majorité des habitués du bavardage électronique choisissent de produire (en configurant leur logiciel à cette fin) de manière systématique des enregistrements de toutes leurs conversations, même celles qui leur apparaissent comme parfaitement triviales et qui sont à l'évidence dépourvues d'intérêt. Aurait-on jamais l'idée de conserver une trace ou une empreinte de tout ce qui se dit quotidiennement au comptoir du bistro alors qu'on s'y trouve ? On semble pourtant attacher une importance certaine aux archives en question, puisqu'il semble bien que, même des mois ou des années plus tard, on puisse toujours hésiter à se défaire de ses fichiers d'archives lorsque, par exemple, on fait l'acquisition d'un nouvel ordinateur, certains allant jusqu'à les graver sur cd-rom.[3] Pour plusieurs, lorsque le même ordinateur tient également lieu d'outil de travail, il est de toute façon fréquent que l'on fasse des copies de sauvegarde de son disque dur. Ainsi, Allan,[4] tout comme Antoine, a longtemps dû, pour des raisons d'abord professionnelles, procéder mensuellement à une copie de son disque dur, copiant du même coup ses enregistrements de conversation. Au fil des ans, il a plusieurs fois changé d'ordinateur et aussi bien sûr de disque dur, mais il conserve toujours « dans des boîtes de carton chez ma mère » (l'idée même n'étant pas sans évoquer celles des boîtes de correspondance) les disquettes et les disques sur lesquels se trouvent ses vieilles conversations, les plus anciennes remontant à près d'une décennie. Qu'importe qu'on retourne ou non à son passé, celui-ci demeure tout de même disponible : « Mais je ne sais pas si... Ça fait un peu fétichiste mon affaire je trouve, parce que... Je ne sais pas pourquoi je garde ça ! Bien le cas de l'histoire d'amour, il est à part, mais garder les autres affaires ? Je ne sais pas, à un moment donné, il faudrait que je fasse le ménage, que je jette ça » (Louiselle). Et dans la mesure où il s'agit alors de traces et d'archives de l'histoire personnelle dont la conservation ne suppose plus le même genre de contraintes spatiales que celles qui étaient inhérentes aux boîtes de photos, de lettres et de documents en papier, on peut croire que plusieurs remettront longtemps à plus tard la nécessité de « faire du ménage » et on peut abonder dans le même sens que Fortin et Sanderson (2004), qui suggèrent que les archéologues du futur auront largement de quoi se tenir occupés (à condition bien sûr que les technologies de l'avenir soient toujours aptes à lire les formats d'enregistrement du présent...).

Évidemment, si on enregistre ainsi tous ses échanges, c'est d'abord parce que cela ne demande aucun effort et que, en dépit du nombre considérable de fichiers qui sont alors générés sur le disque dur de l'internaute, ceux-ci sont enregistrés dans un format (« .txt » ou « .log ») qui requiert très peu d'espace de stockage. Après deux ans d'observation et d'enquête en ligne, j'ai moi-même accumulé tout près de deux mille fichiers d'archive, représentant au total environ dix mille pages

---

de texte, lesquels occupent en tout un peu moins de 30 Mo d'espace-disque (au même rythme, on pourrait donc sans problème mettre déjà quelque trois mille ans d'échanges en ligne en format texte sur une petite clé usb). L'accumulation de fichiers ne va d'ailleurs pas sans poser de problème, en ce qu'elle est toujours susceptible de déboucher sur un trop-plein de mémoire qui, à défaut d'oubli, rend parfois le souvenir difficile. En effet, si en contexte électronique il n'est plus nécessaire, pour reprendre un exemple évoqué de façon récurrente par les participants, de recopier un numéro de téléphone ou une date parce que la technique enregistre « tout », il est en revanche souvent laborieux de se retrouver ultérieurement dans cette masse gigantesque de données (« tout »). On peut chercher longtemps dans ses archives alors qu'on ne sait plus à quel jour remonte l'échange qu'on voudrait retrouver (la date de la conversation étant le premier élément permettant de repérer un fichier parmi des milliers), qu'il arrive aussi qu'on ne sache plus dans quel espace électronique il a eu lieu (et donc dans quel type de fichier il faut chercher) ou même qu'on ne sache plus si ce qu'on cherche a été l'objet d'un échange dans un canal de bavardage ou via la messagerie instantanée, ou si ça se trouve dans les courriels reçus, ou si ce n'était pas même l'objet d'une conversation téléphonique (l'espace électronique n'étant pas un univers clos dans les pratiques des internautes et les mêmes liens se déployant couramment à travers une pléthore d'outils de communication [Kendall 2002, Pastinelli 2007]). Et même avec de puissants outils de recherche, alors qu'on peut (avec la plupart des systèmes d'exploitation), en précisant des dates ou des répertoires cibles, effectuer une recherche sur la base d'un mot-clé dans le contenu même des documents, il devient souvent malaisé de s'y retrouver, puisqu'il faut encore se souvenir très exactement des mots qui ont été employés (et des fautes d'orthographe que ceux-ci comportaient le cas échéant) et, surtout, être à même de trouver un terme de recherche restrictif, qui ne débouche pas sur un trop grand nombre de résultats. Enfin, comme me le faisait remarquer une participante, la plus développée des intelligences artificielles s'avère évidemment de très peu d'utilité lorsqu'on ne conserve pas un souvenir clair des mots qui ont été employés et qu'on tente désespérément de retrouver l'enregistrement de la fois où, par exemple, l'autre a insinué qu'on n'était pas sincère avec lui.

En fouillant dans les archives, plusieurs découvrent de manière très concrète que se souvenir de tout, c'est nécessairement aussi manquer d'oubli, qui permet d'organiser le souvenir et sans lequel la mémoire se trouve paralysée. Dans un tel contexte, on comprendra mieux pourquoi certains s'affairent à effectuer un tri de leurs conversations passées, conservant précieusement certains fichiers en un espace distinct (généralement un autre répertoire du disque dur), comme on l'aurait fait autrefois avec sa correspondance la plus intime, de manière à pouvoir retrouver ultérieurement si nécessaire les échanges qui marquent des temps forts dans le développement et l'évolution de leurs liens. Mais c'est ce même désir, celui de conserver une trace des moments qui comptent dans son histoire à soi, qui est invoqué par presque tous pour justifier la production systématique d'enregistrement des conversations :

*Parce qu'il se passait des affaires importantes dans notre relation, des affaires délicates pour les sentiments de chacun, puis à un moment donné... Je voulais garder, comme garder trace de ce qu'il m'avait dit, de ce que je lui avais dit, parce que c'était... Comment je te dirais ? Parce que c'était important dans ce qu'on avait échangé. (Louiselle)*

Et comme on ne peut pas savoir *a priori*, au moment où l'on se branche, lequel de ses échanges sera ou non signifiant en regard de son histoire, la stratégie largement partagée consiste à configurer le logiciel de manière à toujours tout enregistrer, s'assurant ainsi que, quel que soit le moment qui compte, on sera ultérieurement en mesure de revenir à l'enregistrement de celui-ci.

---

En pratique, il est cependant plutôt exceptionnel qu'on ait l'usage des enregistrements en question, qu'on retourne lire ses échanges passés. Si, pour la plupart, c'est tout simplement parce qu'on préfère retourner échanger avec ses interlocuteurs plutôt que de relire des échanges dans lesquels il n'est plus possible d'intervenir, plusieurs, qui en ont déjà fait l'expérience, évitent sciemment de relire leurs archives pour échapper au malaise qu'ils éprouvent à se faire ainsi spectateurs d'eux-mêmes : « Ah non, moi je les relis jamais [ses archives]. Je ne sais pas trop si c'est de même pour... Ça me fait comme les vidéos, tu sais, le film que quelqu'un a fait le soir de Noël ou bien à des noces. J'haïs ça me voir aller, je trouve tout le temps que j'ai l'air con » (Pascal). Il semble bien que la lecture des archives engage toujours, à un degré ou un autre, l'expérience d'un sentiment d'étrangeté dans le rapport à soi, celui qu'on ressent lorsqu'on se trouve en situation de se faire spectateur de soi-même et qui débouche couramment non pas tant sur un plaisir narcissique, mais bien au contraire sur l'impression frustrante de ne pas se reconnaître et, surtout, de ne plus s'y retrouver. On peut alors se regarder « jouer » pour se prendre soi-même comme objet, mais c'est toujours en regard d'un passé qui échappe irrémédiablement au lecteur de l'archive, qui, relisant ses conversations, ne peut traverser la frontière du temps pour remplacer cette autre version de lui-même qui semble le trahir :

*Je trouve que c'est très rapide, puis là des fois, ça m'est arrivé maintes fois de relire des choses comme ça, puis de les voir sous un autre œil, de me dire « mon dieu, j'avais mal compris, j'avais pris ça sous un autre sens ». Parce que tu sais, quand il y a des discussions très importantes là de... hautement émotif là, je me suis aperçu, c'est drôle à quel point ça peut t'apprendre des affaires sur toi-même. Je me suis aperçu que, d'avoir lu quelque chose quand j'étais dans un état émotif, à fleur de peau là... J'avais pris ça dans un tout autre sens que quand je le lisais avec du recul. [...] Je me suis dit « mon dieu, j'ai compris tout croche » ou bien « j'ai été mal comprise ». (Louiselle)*

En fouillant leurs archives, certains font très concrètement l'expérience frustrante du spectacle d'un passé trop parfaitement conservé, alors par exemple que l'un découvre, plusieurs mois plus tard, à la relecture d'une conversation, qu'une ligne de texte écrite par l'autre lui avait complètement échappée et que, s'il en avait été autrement, la suite de son histoire aurait pu (voire qu'elle aurait dû) être tout autre : « Dernièrement, je me suis rendu compte que j'aurais dû relire tous mes logs [archives des échanges]. Ça m'arrive d'être hypnotisé devant l'écran et de peut-être louper une ligne [...] J'ai complètement manqué cette ligne ! Si je l'avais lue, j'aurais bien sûr répondu [...] Elle a dû prendre “pas de réponse” pour une réponse cent pourcents négative » (Allan). Les malentendus de ce genre sont en effet monnaie courante en ligne car la vitesse des échanges a parfois pour effet que les internautes ne voient pas certaines lignes de texte que l'autre leur adresse ou qu'ils se comprennent mal ou interprètent autrement ce qui est dit, mais, à la différence de ce qui se passe dans d'autres contextes, la possibilité de retourner aux enregistrements permet aux uns et aux autres de se confronter à leur passé et de prendre la mesure de tous ces accidents qui leur échappent mais font pourtant bien partie — et de manière irréversible — de leur histoire.

D'après Sherry Turkle, suivant laquelle le contexte de l'échange électronique favorise les phénomènes de projection et de transfert et contribue à les amplifier (Turkle, 1995), la lecture des conversations passées amènerait les internautes à prendre acte des transferts dans lesquels ils sont engagés dans le cadre de leurs échanges en ligne (Turkle, 2004). Sans nier le rôle que jouent parfois le fantasme et l'imagination dans le contexte singulier de la sociabilité électronique (et sans remettre en cause l'importance des phénomènes de projection auquel donne lieu le contexte), il me semble que c'est peut-être beaucoup plus radicalement la mémoire qui est ici en cause, puisqu'on

---

peut très bien imaginer qu'un enregistrement de tout ce qu'on se dit dans le cadre d'une interaction en face-à-face soit de nature à provoquer le même sentiment de décalage du Soi qui se prend lui-même comme objet *a posteriori*, exactement comme Pascal qui éprouve un sentiment d'étrangeté à se voir sur la vidéo du dernier réveillon de Noël. Si la lecture de l'archive est si troublante, c'est bien précisément parce qu'elle entre en concurrence avec le travail de mémoire et qu'elle est donc à ce titre susceptible de contraindre les uns et les autres à réorganiser leur histoire, chacun se trouvant forcé, par cette empreinte de son passé, à rompre avec lui-même et avec sa propre continuité pour tenter de retisser un fil permettant de lier le présent avec ce nouveau passé, celui qui est découvert dans l'archive. Ainsi, l'un explique, par exemple, combien il trouve frustrant de relire ses logs, cherchant à chaque fois à se replonger dans l'atmosphère d'un moment agréable, dans lequel l'interaction lui semblait remplie de promesses, pour se rendre compte, à la relecture du log, que, finalement, l'échange a été beaucoup plus court que ce qu'il lui semblait, que ce qui s'est dit n'est par ailleurs pas aussi explicite et porteur des promesses dont il gardait le souvenir, que ce qu'il a concrètement dit à l'autre n'était en rien aussi habile, juste et clair que ce qu'il croyait pourtant lui avoir dit. Le problème, c'est bien que ce que révèle l'archive ne soit jamais parfaitement assimilable à ce dont on se souvient et qu'elle soit donc chaque fois susceptible de s'y affronter, de troubler la mémoire sur laquelle on s'appuyait pour construire sa propre unité et porter un regard sur son avenir.[5] Le malaise est sans doute d'autant plus grand que, si on relit ses archives, c'est selon toute vraisemblance le plus souvent pour conforter le souvenir et mieux s'y replonger. En outre, il ne s'agit pas de faire la lumière sur un passé en regard duquel on aurait des doutes ou se trouverait dans l'ignorance, mais bien plutôt de consolider l'assise de ce qui est déjà tenu pour vrai et qu'on ne saurait remettre en cause.

Si on admet la distinction suivant laquelle « la mémoire a pour objectif la fidélité, l'histoire la vérité » (Bédarida, 1993), on comprendra que ce qui est en jeu dans cette concurrence entre mémoire et archives, c'est bien la distinction entre ce qui a du sens pour les individus concernés et ce qui est exact. L'archive électronique est en principe plus « vraie » que le souvenir (le logiciel se contente de tout enregistrer : il n'oublie pas et n'invente rien non plus), mais elle est pourtant dépourvue du sens qu'est celui du passé actualisé par la mémoire et c'est précisément parce que lui manque ce sens que, pour exacte qu'elle soit, elle peut très bien, du point de vue des intéressés, ne pas sembler « juste » :

*Mieux vaut pas que je les relise [ses archives], parce que des fois je me trouverais niaisieux et pas rapport [incohérent, hors sujet]. Je le sais que si j'ai dit quelque chose, je le sais que si je l'ai dit dans ce temps-là, c'était pas pour rien. Mais ce serait dur de se rappeler du contexte. Bien chaque moment est unique et chaque moment est fait pour que tu le vives dans le présent, puis si le moment se démarque, bien il va rentrer dans ma mémoire. C'est sûr qu'à chaque fois que tu parles à quelqu'un, l'imagination embarque tout le temps à un moment donné, puis bien... c'est ça qui rentre en mémoire. (Bruno)*

En somme, ce qui importe, c'est bien d'abord ce qui se « démarque » et « rentre en mémoire » et qui est non seulement l'objet d'une sélection supposant l'oubli (en regard des moments qui, eux, ne se démarquent pas et ne « rentrent » pas), mais également le produit de l'imagination qui enrichit considérablement le passé, qui ajoute et met en forme en en faisant un souvenir, en regard duquel on ne risque pas, cette fois, de se trouver « niaisieux et pas rapport [incohérent, hors sujet] », justement parce que l'oubli, la sélection et l'imagination travaillent dans le sens de l'expérience (du contexte, du passé et de l'avenir éprouvés au présent) de façon à ce que le moment de cette expérience puisse s'inscrire de façon cohérente dans son parcours à soi. Bruno, confiant en regard de sa propre continuité et cohérence, sait bien, *ici et maintenant*, que, en dépit de l'impression qu'il

---

éprouve en se confrontant à son log, le Bruno du log n'était pas « niais et pas rapport » et que si « j'ai dit quelque chose, je le sais que si je l'ai dit, dans ce temps-là, c'était pas pour rien ». Mais le Soi qui se confronte à lui-même est bien obligé de reconnaître qu'il ne s'y retrouve plus, que ce n'est pas comme ça qu'il gardait souvenir de lui-même (« Mais ce serait dur de se rappeler du contexte »), que ce n'est pas cette version-là du passé qui fait sens aujourd'hui pour lui. C'est donc bien parce que l'archive présente une image du passé qui ne fait pas de sens dans le présent qu'on préfère éviter celle-ci et s'en remettre plutôt à la contemporanéité du souvenir.

En somme, il n'est pas dit pour autant que l'archive électronique puisse se substituer à la mémoire. Dans ce sens, on peut se demander en quoi consiste et à quoi renvoie ce que conservent ultérieurement et intègrent à leur histoire ceux qui, comme Louiselle, se confrontent à leur passé, en se prenant eux-mêmes comme objet, pour se découvrir à chaque fois tout autre que ce qu'ils croyaient. Comment s'organisent alors, dans les histoires et les identités, la place, d'une part, de ce que Louiselle a compris de ce que l'autre lui a dit au moment où elle échangeait avec lui et dont elle conservait l'« impression » et, d'autre part, ce qu'elle comprend en se revisitant elle-même ultérieurement alors qu'elle découvre, dans ce présent rompu au passé, qu'elle avait alors « compris tout croche » ce que l'autre lui disait ? Est-ce que la relecture de soi-même et de son passé peut alors se substituer à l'impression qu'on en avait gardée pour la remplacer, amenant chacun à réinterpréter et à réorganiser sa narration à chaque fois qu'il se confronte à ses archives ? Ou ne serait-ce pas plutôt, à l'inverse, le moment de la lecture de l'archive qui est vécu comme une parenthèse, celle de la rupture du Soi réflexif qui se prend comme objet, pour « apprendre des affaires sur [lui]-même », mais pour ensuite refermer mieux encore cette parenthèse et s'en tenir au souvenir, celui-là qui est fait d'oubli et fait sens parce que chacun s'y trouve non plus en rupture mais en continuité avec lui-même ? Est-ce que celui qui s'aventure à lire ses archives peut oublier une seconde fois ce qu'il avait oublié une première fois ? Peut-on même envisager que les explorateurs de Soi qui se relisent ainsi puissent réussir ce tour de force consistant à oublier le moment même où ils sont revenus sur leur passé ? Ou alors est-ce que, à l'inverse, l'enregistrement de l'échange peut se substituer au souvenir, comme les photos qui finissent parfois par complètement remplacer la mémoire d'un événement ?

## **Les usages collectifs de l'archive : à la rescousse du témoin.**

Si l'enquête de terrain ne permet pas de répondre à ces questions, elle permet cependant de poursuivre la réflexion par le détour du rapport qu'on entretient collectivement avec l'enregistrement du passé, quand vient le temps de s'entendre avec les autres sur une version consensuelle du passé et plus spécialement en ces moments cruciaux où il s'agit de faire la justice et donc d'établir le plus fidèlement possible *ce qui s'est vraiment passé*. S'il y a bien des limites balisant les représentations construites par le travail de mémoire (ce qu'on peut ajouter quand l'imagination « embarque » et ce qu'on peut se permettre de laisser de côté et qui ne « rentre pas »), celles-ci consistent d'abord dans le partage de l'expérience avec l'autre et donc dans l'existence d'une mémoire collective. Il convient de se rappeler que la mémoire est ici toujours d'abord mémoire d'un lien, d'une interaction et donc qu'elle engage toujours l'Autre, non pas au sens où l'entend Halbwachs pour lequel l'Autre est déjà présent même quand on est seul dans la mesure où il occupe les pensées et est l'ancrage du souvenir, mais bien au sens où il se trouve toujours ailleurs au moins une autre conscience et une autre mémoire, celle de celui qui se trouvait de l'autre côté de l'interaction, qui dispose évidemment lui aussi d'un souvenir de ce même passé.

---

Et pour peu qu'on souhaite maintenir le lien avec l'autre, il faut bien trouver un moyen de concilier les souvenirs individuels autour d'une version collectivement acceptable de ce passé — ou à tout le moins, et qu'il y ait ou non adéquation des mémoires, se donner les moyens de croire (peut-être finalement toujours à tort) en l'existence d'un tel consensus. En outre, comme le soulignait Valensi (2001), pour que le dialogue avec l'autre soit possible, il faut au moins, à défaut de s'entendre sur le sens à donner au passé, qu'il y ait consensus sur les dimensions les plus factuelles du passé, sans quoi les mémoires sont renvoyées dos-à-dos et la discussion s'avère impossible.

À ce chapitre, on pourrait naturellement supposer que l'archive s'impose comme support et fondement premier d'une telle mémoire collective : il n'y aurait en outre pas lieu de discuter le passé et de négocier celui-ci, puisque ce passé serait parfaitement conservé et toujours disponible. En somme, dans ce contexte, il ne resterait plus, comme espace de négociation et de discussion, que le sens à donner aux événements. Or, contre toute attente, ce n'est vraisemblablement pas ainsi que les choses se passent en pratique et il semble bien que l'actualité des versions du passé qu'on peut négocier *ici et maintenant* avec les autres n'ait rien perdu de sa pertinence, et ce en dépit de tous ces enregistrements qu'on produit, qu'on conserve et qu'on transfère sur différents supports. Pour voir de quoi il retourne, il me faut ici faire état du cadre dans lequel éclate couramment et régulièrement le même genre de « crise » au sein de la communauté de bavardage, lesquelles crises contraignent les uns et les autres à revenir de façon récurrente sur le passé récent de leur univers collectif.

Précisons d'abord que l'espace du canal de bavardage, dans lequel on échange à plusieurs et qui est celui de la vie collective du groupe des habitués, est un espace policé, dans lequel les internautes sont soumis à un certain nombre de règles qui ont censément pour but de préserver le caractère convivial des lieux et d'assurer, au plan de la technique et de la « lisibilité » des propos, des conditions optimales d'échange. C'est en outre un espace formellement hiérarchisé dans lequel certains (les opérateurs, les administrateurs et le manager) occupent des positions privilégiées et jouissent du pouvoir technique de sanctionner les écarts aux règles, c'est-à-dire d'exclure des lieux les auteurs de troubles, voire même de les bannir définitivement de l'endroit.[6] Comme dans tous les espaces irc, au sommet de l'organisation se trouve un seul individu, le manager, qui dispose d'un pouvoir d'exclusion sur tous les autres, pouvoir qu'il peut également partager comme il le désire avec d'autres, en leur accordant un statut d'administrateur ou d'opérateur, et qui est en outre toujours en mesure de retirer ce statut privilégié à ceux qui en disposent. Au deuxième niveau de la hiérarchie, les administrateurs ont également le pouvoir d'exclure n'importe lequel des utilisateurs du canal de bavardage, exception faite bien sûr du manager qui se trouve au-dessus d'eux, et ils ont également le pouvoir d'accorder à de simples utilisateurs le statut d'opérateur ou de retirer ce statut aux opérateurs en poste. Au dernier échelon, le pouvoir des opérateurs se restreint à la possibilité d'exclure du canal de bavardage les simples utilisateurs, qui, eux, ne possèdent aucun pouvoir technique sur les autres et constituent le plus grand nombre.

Là comme ailleurs, l'application des règles et l'imposition de sanctions varient avec les conceptions des détenteurs du pouvoir qui sont présents au moment où il s'agit d'intervenir et dont les seuils de tolérance diffèrent de manière parfois importante quand vient le temps de déterminer, par exemple, si untel tient ou non des propos injurieux ou vulgaires et si ceux-ci sont plutôt passibles d'un avertissement, d'une exclusion temporaire ou d'une mise au ban. De même, la sensibilité des uns et des autres varie au gré de leurs humeurs, de même qu'elle varie en fonction de ceux sur lesquels leur pouvoir est susceptible de s'exercer. C'est que, en dépit du caractère en apparence formel des interdits qui encadrent la vie sociale de l'espace de bavardage, en pratique, l'application des sanctions consiste le plus souvent en un exercice de délimitation des frontières du



---

groupe, qui sont celles de la reconnaissance de la place des uns et des autres au sein de la « communauté » de bavardage (Pastinelli, 2007). En outre, certains *en sont* manifestement plus que d'autres et peuvent donc se permettre beaucoup plus de latitude vis-à-vis des règles. Or, chacun a bien sûr sa petite idée quant à savoir où passent les frontières qui sont celles de l'inclusion dans le groupe des habitués du lieu et de la légitimité de chacun au sein de cet espace. Lorsque deux conceptions différentes de la frontière se heurtent, c'est-à-dire quand l'un exclut du canal de bavardage un autre que d'autres n'auraient pas jugé opportun d'exclure ou qui se croyait lui-même en position légitime pour agir comme il l'a fait, on crie habituellement à l'abus de pouvoir. Et bien sûr, quand on considère être victime d'un abus de pouvoir, puisque c'est sa position et sa légitimité qui sont alors publiquement mises en cause (et donc son honneur qui est en jeu), on demande habituellement réparation, le plus souvent en mettant soi-même en cause la position ou le jugement de celui qui a sanctionné « injustement ».

L'internaute qui juge avoir été victime d'un abus de pouvoir peut toujours s'adresser à un supérieur hiérarchique de l'autorité en cause (habituellement le manager qui est au sommet de la hiérarchie) pour lui soumettre son grief, avec l'espoir qu'on reconnaîtra que l'autorité fautive abuse effectivement de son pouvoir et qu'on la semoncera comme elle le mérite ou, mieux encore, qu'on lui retirera ce pouvoir dont elle ne serait pas digne. Le manager du canal affirme qu'il doit ainsi traiter, selon le climat ambiant, jusqu'à plusieurs plaintes de ce genre chaque semaine. Pour faire valoir leurs récriminations, les internautes qui se plaignent ainsi proposent couramment au manager de lui transmettre une copie de l'enregistrement des échanges qui ont conduit à leur exclusion. Dans un premier temps, Kand, le manager, m'a expliqué en entrevue que, dans ce genre de situation, il n'aime pas s'en remettre aux logs et qu'il évite donc de le faire, ajoutant que « c'est facile de trafiquer un log. N'importe qui peut faire ça [...] les logs c'est vraiment pas fiable ». Le fichier d'archives est en effet concrètement un document au format « texte », qu'on peut modifier à souhait et même fabriquer de toutes pièces à l'aide du bloc-notes ou de n'importe quel traitement de texte. On comprend donc que s'en remettre aux logs puisse aussi impliquer, pour le manager, de se retrouver devant deux logs différents (celui de l'internaute qui se plaint et celui de l'opérateur qui ne manque pas de se défendre), donc devant deux faux potentiels, avec la délicate responsabilité de devoir désigner l'un des deux protagonistes comme celui qui ment et qui, pire encore, est allé jusqu'à produire un faux. Compte tenu du problème que pose une telle éventualité, on comprend bien Kand lorsqu'il s'empresse d'expliquer : « c'est pour ça que moi je *log* [enregistre] tout ce qui se passe sur le *chan* [canal], même quand je ne suis pas là ». Si l'un ou l'autre des protagonistes peut modifier le fichier d'archives qui a été enregistré sur son disque dur, il ne peut évidemment pas accéder aux fichiers qui se trouvent sur les disques des autres (et notamment sur celui du manager) pour les réécrire. L'ordinateur de Kand, qui demeure branché en permanence, produit donc de manière continue, sur son propre disque dur, un enregistrement de tout ce qui se dit dans l'espace de bavardage. Ainsi, Kand, ayant lui-même sa propre copie des échanges, ne court pas le risque d'avoir à faire la justice sur la base d'éléments de preuve à l'authenticité douteuse et, mieux encore, il possède une arme d'une redoutable efficacité pour débusquer les tricheurs dans le cas où il se trouverait effectivement confronté à deux logs différents.

Cela dit et même si Kand a toujours lui-même son propre enregistrement, il ajoute que, pour régler les conflits, au lieu de s'en remettre aux archives des échanges, il « préfère quand même trouver des témoins [...] je demande à du monde qui étaient là puis à qui je fais confiance, ce qu'ils ont vu, ce qui *s'est vraiment passé* ». Or, dans la mesure où il a lui-même un enregistrement des échanges, c'est-à-dire l'entièreté la plus intacte de ce qui « s'est vraiment passé », on comprend bien que l'objectif de la consultation soit essentiellement de prendre le pouls du groupe sur les uns et les

---

autres, sur l'histoire toujours en marche du lieu, de manière à pouvoir prendre une décision *juste*, c'est-à-dire celle qui conviendra au plus grand nombre ou à ceux auxquels il importe qu'elle convienne. Par ailleurs et comme il se justifie lui-même en expliquant « c'est mieux de se faire expliquer par d'autres ce qui s'est passé, parce que c'est pas évident de *juger après coup* », on comprend que le recours au récit des témoins lui permet également de recueillir les impressions d'expériences qui furent contemporaines de l'événement, lui évitant ainsi de faire lui-même la lecture de dizaines de pages d'échange, en vue de prendre connaissance de ce qui s'est joué dans les minutes ou les heures précédentes, histoire de replacer la scène dans son contexte. Le recours au témoin est en fin de compte une stratégie qui permet à moindre coût de se prononcer sur une version actualisée du passé, évitant ainsi la rupture de l'anachronisme que supposerait la transposition dans le présent de ce temps qui n'est plus ou lui évitant le fastidieux exercice consistant à relire les enregistrements d'heures, voire de semaines complètes, de conversation.[7]

On remarquera qu'il y a bien tout de même en apparence quelques incohérences dans le fait de tout enregistrer pour s'assurer de conserver intact le passé en cause, évitant ainsi de se faire bernier par celui qui s'aventurerait à le réécrire, et paradoxalement de tout de même substituer le témoignage aux archives quand vient le temps de revenir sur l'histoire locale pour faire la justice. Cela dit, on pourra remarquer que le fait de recourir aux récits que peuvent produire des témoins n'empêche en rien le manager, si l'envie lui prend ou s'il en ressent le besoin, de faire en plus la lecture des fichiers d'archives. En revanche, il est peut-être plus malaisé de comprendre comment on peut faire accepter la valeur du témoignage aux plaignants comme à ceux qui ont à se défendre et qui sont susceptibles de soutenir des versions discordantes du passé, alors que l'archive permettrait, du moins peut-on croire, de régler la question sans aucune discussion possible, mises à part bien sûr celles consistant à établir ce que sont les intentions qu'on peut prêter rétrospectivement aux uns et aux autres ou le sens qu'on peut donner aux événements en cause. Or, aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'y a manifestement pas lieu d'user de subterfuges ou de ruses pour faire valoir la prééminence du témoignage sur l'archive ou pour rendre acceptable cette manière d'établir la preuve, tout simplement parce que tous semblent partager la même suspicion en regard de ce que contiendraient les archives. En somme, s'il est une chose sur laquelle tous s'entendent au-delà de leurs différends, c'est bien sur le fait que, comme l'affirme et le répète Kand, un « log, c'est vraiment pas fiable ».

En effet, sous prétexte qu'il est facile de modifier un fichier d'archives, les participants rencontrés en enquête partagent très largement la même méfiance en regard des logs, qui seraient toujours susceptibles d'avoir été modifiés et de présenter une version de l'histoire n'ayant en fin de compte que peu à voir avec ce qui se serait *vraiment* passé. Si le plaignant comme celui qui se défend et comme l'un ou l'autre des témoins peuvent bien sûr chacun de son côté modifier leurs archives et réécrire le passé à leur guise, l'arbitre lui-même peut évidemment en faire autant et il n'est en fin de compte jamais nulle part un seul fichier d'archive qui ne soit pas suspect, qui n'apparaîtrait pas comme susceptible d'avoir été modifié.[8] Dans un tel contexte et quand vient le temps de s'entendre avec les autres sur ce que serait la vérité historique, il semble bien, en fin de compte, que l'enregistrement n'apparaisse pas en lui-même comme plus garant de vérité que ne l'est le témoignage, surtout qu'il ne soit pas, au moins potentiellement, lui aussi la version secrètement actualisée (par le biais de la réécriture) d'une expérience individuelle subjective. Ainsi, on discrédite systématiquement l'enregistrement archivé, tenant pour acquis que, puisque celui-ci peut être modifié, il est toujours susceptible de l'avoir été et que, plutôt donc que de tout relire, mieux vaut s'en tenir à la parole que peuvent donner les uns et les autres.

Certes, on peut assez bien imaginer que quelqu'un, ayant à se défendre dans une situation où on

---

tenterait de faire la justice et où il redouterait d'être condamné, puisse avoir de bonnes raisons de modifier un log et que certains puissent donc effectivement être tentés de le faire (du moins, cela pourrait être le cas si on utilisait effectivement les archives pour établir l'histoire locale notamment en vue de faire la justice). Or, dans la mesure où, à toutes fins utiles, on s'entend pour n'accorder aucune crédibilité aux archives et leur préférer le témoignage, on comprendra aussi que réécrire un fichier d'archives pour rendre le passé plus conforme à ce qu'on voudrait qu'il ait été ou pour s'y donner un meilleur rôle ne présente concrètement aucun intérêt. Même si on le faisait, les autres ne le consulteraient pas. Conséquemment, on ne sera pas surpris d'apprendre que, en pratique et en dépit de tout ce qu'on raconte à propos des logs que tout un chacun serait sans cesse en train de modifier et de réécrire, en deux ans d'enquête à suivre la dynamique locale, l'ordinaire quotidien du groupe, ses tensions, ses conflits et autres règlements de compte, je n'ai pas une seule fois été confrontée à une situation dans laquelle on aurait eu effectivement à discuter autour d'un fichier d'archive à savoir si celui-ci était ou non authentique (puisque on n'accorde aucun crédit aux archives et ne les utilise pas, on n'en discute pas non plus et il n'y a concrètement jamais lieu de s'interroger sur leur authenticité). En somme, il s'avère surtout à l'observation que les « logs trafiqués » sont partout dans le discours, mais vraisemblablement nulle part dans les pratiques.

En fin de compte, il semble donc que pour l'essentiel les archives ne concernent concrètement que l'expérience intime du rapport réflexif du Soi à lui-même, puisque celles-ci ne sont pas convoquées dans la négociation d'une histoire partagée avec les autres. Évidemment, si on peut toujours entretenir des doutes en regard des archives des autres, chacun sait pourtant bien aussi que, à moins d'avoir momentanément perdu l'esprit, les logs que son logiciel a générés sur son propre disque dur ne sont pas, s'il ne se rappelle pas les avoir lui-même modifiés, des *faux*, qu'ils sont bien l'empreinte parfaite de ce qui s'est *vraiment* passé. Mais le log suppose peut-être un rapport trop difficile du présent au passé pour qu'on puisse admettre que cette image du passé, qui ne fait pas de sens et qui nous trahit, est pourtant *vraie*. Peut-être bien en fin de compte que le fantasme ultime en regard du log, cette idée obsessionnelle qui amène les uns et les autres à affirmer avec toujours autant de conviction que le log n'est « pas fiable », consiste à croire que certains (peut-être à commencer par soi) pourraient eux-mêmes et pour eux-mêmes modifier leurs logs pour les rendre plus conformes à leurs souvenirs (comme l'avait d'ailleurs fait une participante rencontrée par Sherry Turkle [2004], qui s'appliquait à réécrire le corpus de tous les messages qu'elle avait envoyés à son amant), voire même que ceux qui soumettraient à d'autres des logs trafiqués pourraient avoir totalement oublié l'instant où ils se seraient appliqués à réécrire leurs archives, jusqu'à se convaincre eux-mêmes de leur authenticité.

Mais alors, dans ces conditions et puisqu'on évite le plus souvent de relire ses logs, qu'on tâche tant que faire se peut d'en faire abstraction et de leur substituer plutôt un récit ou un témoignage (la mise en sens du passé dans le présent), on peut s'interroger à savoir quelles sont les raisons qui poussent les uns et les autres à tout enregistrer et à tout conserver dans un rapport « fétichiste », comme le dit Louiselle, à leur propre passé. Ne serait-il pas plus simple de ne jamais rien enregistrer de façon à pouvoir paisiblement se reposer sur ses souvenirs, de pouvoir en toute quiétude se contenter de négocier avec les autres, à travers le dialogue, une version consensuelle du passé qui fasse sens dans le présent et éviter de courir le risque d'être ultérieurement confronté à cette autre version de soi-même et de l'histoire ? Ce serait certainement en effet la meilleure des solutions pour chacun, si ce n'était qu'il se trouve toujours ailleurs d'autres disques durs — à commencer par celui des interlocuteurs avec lesquels on partage son histoire — qui, eux, sont susceptibles d'enregistrer et de conserver les archives de ses propres échanges. Chacun semble bien savoir, pour en avoir déjà fait l'expérience, que son souvenir et que l'histoire qu'il se raconte n'est jamais assimilable à l'empreinte qui a pu être enregistrée, de même que chacun a donc

---

symétriquement de bonnes raisons de croire que l'histoire que l'autre se raconte n'est pas plus que le log assimilable à la sienne. Et si l'autre devait céder à la tentation de réécrire ses archives, c'est alors également son histoire à soi qui serait réécrite, son identité qui serait redéfinie par l'autre, alors qu'on se trouverait soi-même parfaitement impuissant, dépourvu de son propre passé, au risque de devoir définitivement renoncer à tout dialogue avec l'autre (« il ment, triche et me trompe ! ») ou de se perdre soi-même, alors que l'Autre deviendrait maître de son histoire à soi. Si les autres conservent de manière obsessionnelle l'empreinte de leur passé (peut-être ne le font-ils pas, mais dans la mesure où c'est techniquement possible, aussi minime soit le risque, il est peut-être plus prudent de tenir pour acquis qu'ils le font), chacun se trouve alors contraint, pour peu qu'il souhaite demeurer maître de sa propre continuité, de conserver lui aussi la « trace » de son existence en ligne. Certes, la présence de ce passé dérange, si bien qu'on préfère en faire abstraction (nombreux sont d'ailleurs les participants qui, avant d'accepter de participer à la recherche et de me rencontrer pour une entrevue, tenaient à s'assurer que je ne leur demanderais pas de me fournir leurs logs). Mais aussi effrayant que soit ce passé, il demeure peut-être nécessaire de le conserver dans la mesure où il est la seule arme dont on dispose pour se prémunir d'une menace encore bien plus grande.

En outre, dans la dimension collective des rapports, il semble bien qu'on préfère encore, malgré tout ce que permet la technique, négocier une version actuelle du passé par le dialogue — fût-il conflictuel —, plutôt qu'on ne serait prêt à courir le risque de s'aventurer avec les autres dans un passé trop bien conservé, là où on ne sait jamais trop lequel de ses fantômes on risque de rencontrer. Et si le consensus tient, c'est bien parce que chacun pressent sans doute qu'une exhumation est susceptible d'en déclencher d'autres et que, si on peut ici et maintenant se retrouver et se reconnaître dans l'un ou l'autre des logs que l'un de ses interlocuteurs a conservés, il existe toujours aussi potentiellement d'autres logs vis-à-vis desquels on courrait le risque de se perdre ou de se voir littéralement arraché à soi-même. Ainsi, on conserve ses archives, on menace toujours de les utiliser, de les faire lire à d'autres, on met l'autre au défi de relire le log d'un passé à propos duquel on peut encore discuter (précisément parce qu'on ne s'est pas confronté au log, sans quoi il n'y aurait plus matière à discussion), mais on se garde bien malgré tout de les utiliser ou de réellement s'y confronter, sachant qu'on risquerait du coup de basculer dans le monde d'un passé tyrannique, celui dans lequel, comme le suggère métaphoriquement Candau (1996), ce seraient les morts qui enterreraient les vivants et où, comme Bruno l'a très bien compris, chacun risquerait de devenir définitivement étranger à lui-même. En somme, si on conserve de façon obsessionnelle les traces de son passé, ce n'est peut-être pas tant parce que l'exercice permettrait de mieux se connaître soi-même ou d'assurer pour l'avenir sa propre continuité ; c'est peut-être plus radicalement parce qu'on se trouve dans un équilibre de la menace et que posséder l'arme est encore le seul moyen dont on dispose pour s'assurer que l'autre n'utilisera pas la sienne.

## Bibliographie

François Bédarida, « La mémoire contre l'histoire » in *Esprit*, n°193, 1993, pp. 7-13.

Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Margaret Elliott, Mark S. Ackerman et Walt Scacchi, « Knowledge Work Artifacts : Kernel Cousins for Free/Open Source Software Development » in *GROUP'07, p. Proceedings of the 2007 International ACM Conference on Supporting Group Work*, New York, ACM, 2007, pp. 177-186.

Maurizio Ferraris, *T'es ou? ? Ontologie du te?le?phone mobile*, Paris, Albin Michel, 2006.

---

Andrée Fortin et Duncan Sanderson, *Espaces et identités en construction. Le Web et les régions du Québec*, Québec, Nota bene, 2004.

Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1950.

François Hartog, « Le témoin et l'historien » in *Gradhiva*, n°27, 2000, pp. 1-14.

Jean-Claude Kaufmann, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

—, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

Lori Kendall, *Hanging Out in the Virtual Pub : Masculinities and Relationships Online*, Berkeley, University of California Press, 2002.

Madeleine Pastinelli, *Le virtuel pour la conquête du re?el. Ethnographie des pratiques de sociabilité? en ligne* [thèse de doctorat], Québec, Université Laval, 2005.

—, *Des souris, des hommes et des femmes au village global. Parole, pratiques identitaires et lien social dans un espace de bavardage électronique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Tzvetan Todorov, « La mémoire devant l'histoire » in *Terrain*, n°25, septembre 1995, pp. 101-112.

Sherry Turkle, *Life on the Screen. Identity in the Age of the Internet*, New York, Touchstone, 1995.

—, « Mémoire à l'écran » in Federico Casalegno (dir.), *Mémoire quotidienne. Communautés et communication à l'ère des réseaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, pp. 257-270.

Lucette Valensi, « Notes sur deux histoires discordantes » in François Hartog et Jacques Revel (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2001, pp. 157-170.

Paul Virilio, « Le paradoxe de la mémoire du présent à l'ère cybernétique » in Federico Casalegno (dir.), *Mémoire quotidienne. Communautés et communication à l'ère des réseaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 81-94.

## Note

[1] Je tiens à remercier M. Bogumil Jewsiewicki, qui m'a incitée à développer cette partie de la recherche et qui m'a nourrie de ses suggestions et de ses remarques tout au long de l'enquête et de la réflexion. Je remercie également les deux lecteurs anonymes de la revue qui ont fait l'évaluation de ce texte, pour la pertinence et la richesse de leurs remarques et suggestions. Je demeure néanmoins la seule responsable des faiblesses et lacunes qui peuvent subsister dans ce texte. Je remercie également, pour leur généreux soutien financier à la réalisation de cette enquête, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Chaire de recherche du Canada en histoire comparée de la mémoire, ainsi que le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.

[2] Il s'agit plus exactement d'un canal irc francophone du réseau *Undernet* qui a été créé en août 1996 et qui avait donc déjà cinq ans d'histoire au moment où j'ai commencé mon enquête de terrain. Ce canal, qui existait toujours au début de l'année 2009, vise nominativement à rassembler des adultes québécois âgés de plus de vingt-cinq ans. Pour préserver l'anonymat des participants à la recherche, j'ai choisi de ne pas identifier plus précisément l'espace électronique en question. Le contenu de cet article n'est certainement pas suffisant pour rendre les participants identifiables, mais il en va tout autrement de

---

plusieurs des travaux que j'ai publiés sur la base de cette même enquête et notamment de la monographie que j'ai réalisée à partir de celle-ci (Pastinelli, 2007). Il faut par ailleurs peut-être préciser, au bénéfice du lecteur qui serait peu familier avec le phénomène, que, dans cet espace comme dans bien d'autres canaux irc, même si les internautes échangent en ligne sous couvert d'un pseudonyme, ceux-ci sont généralement loin de demeurer dans l'anonymat, et la plupart développent en ligne avec d'autres des liens qui débordent largement et couramment hors ligne.

[3] C'était du moins le cas au début des années 2000 lorsque j'ai fait l'enquête, je présume qu'aujourd'hui la clé usb ou d'autres supports ont remplacé les disques d'hier.

[4] Les prénoms et les pseudonymes des participants à la recherche ont été remplacés par des prénoms et des pseudonymes fictifs.

[5] C'est bien entendu ici le processus de construction identitaire qui est en jeu et la cohérence même de l'identité narrative (voir notamment Ricoeur 1990 et Kaufmann 2004) qui se trouve remise en question.

[6] Ce sont plus exactement les adresses Ip qui sont bloquées et donc l'ordinateur utilisé par l'internaute qui est banni de l'espace de bavardage et ne peut plus être utilisé pour y accéder.

[7] Les logs des échanges publics sur Irc posent apparemment toujours le même problème : il est en effet souvent aussi long de lire l'enregistrement d'échanges passés qu'il ne l'est d'assister à ceux-ci en temps réel. C'est du moins la raison qu'invoquent également Elliott, Ackerman et Scacchi (2007) pour rendre compte de ce que font les participants de la communauté Gnu, qui développent ensemble des logiciels libres et qui, pour ce faire, échangent couramment entre eux sur Irc. Dans ce contexte particulier, pour éviter à ceux qui n'ont pu assister aux échanges d'avoir à relire les logs intégralement, quelques volontaires produisent des synthèses hebdomadaires des logs, lesquelles sont appelées « Kernel Cousin ». Or, comme le remarquent à juste titre Elliott *et al.*, le Kernel Cousin est, comme l'histoire racontée par le témoin, toujours le produit d'une lecture subjective et sélective du passé, le Kernel Cousin étant semble-t-il mis en forme d'autant plus librement que sa production n'implique pas de « direct supervision as to the content, number of threads to include, or quality of communication to include » et que la forme autant que le contenu de celui-ci reflète toujours « the writer's personal preference and style of writing » (2007, p. 181).

[8] On peut bien sûr imaginer un autre dispositif technique, dans lequel il y aurait un et un seul fichier d'archive, qui pourrait par exemple être produit non pas par le logiciel de chacun, mais plutôt par le serveur, et qui au lieu d'être enregistré sur le disque dur de l'internaute demeurerait en ligne sur le réseau. Dans un tel cas, on se doute que la méfiance à l'égard des archives, susceptibles d'avoir été modifiées, pourrait être moins grande, mais il ne va pas de soi que de telles archives apparaîtraient nécessairement d'emblée comme indiscutables, comme présentant une copie complète et fidèle de *ce qui a eu lieu*. En effet, quels que soient les dispositifs techniques, on peut croire que les plus sceptiques auront toujours matière à cultiver leurs doutes, dans la mesure où il se trouvera toujours, du moins pourra-t-on le suspecter, des individus disposant des compétences techniques leur permettant d'accéder aux contenus en question (piratant l'accès, les signatures des documents, etc. si nécessaire) ou, plus simplement, que, comme c'est le cas par exemple avec la plupart des forums, quelques privilégiés disposeront d'un mot de passe leur permettant d'intervenir sur les contenus archivés.

Article mis en ligne le Thursday 19 February 2009 à 00:00 –

## **Pour faire référence à cet article :**

Madeleine Pastinelli, "La mémoire et l'oubli dans l'univers de l'archive totale.", *EspacesTemps.net*, Works, 19.02.2009

---

<https://www.espacestemps.net/en/articles/archive-totale/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.